



Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : **M. Cohen-Tanugi** Ivan, 3963 Crans-Montana
Auteur des Plans : Mm&Jc Architectes et associées Sàrl, Rue du Grand-Pont 32, 1950 Sion
Nature du projet : Construction d'une maison en résidence principale
Situation : Icogne, Parcelle n°1308, Plan n°9, au lieu-dit «Zunaletta »
Zone : A bâtir – Zone d'habitations familiales R2
Coordonnées : 2'599'551 / 1'126'299
Propriété de : M. Emery Philippe, 1978 Lens
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

Dossier déposé au greffe municipal d'Icogne le 1^{er} février 2024.

Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, et dûment motivées dans les 30 jours dès la présente publication au bureau de l'Administration communale d'Icogne, où il peut être pris connaissance des plans déposés, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30.

Icogne, le 11 mars 2024

L'Administration communale

